



ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS NATIONAUX DE LA LAuRAFoot AUX ASSEMBLEES FEDERALES

REUNION DES CLUBS NATIONAUX DU 16 MAI 2022

DECLARATION DE CANDIDATURE TITULAIRE

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique (ou courrier recommandé avec accusé de réception) avant le 04 mai 2022 à minuit, dernier délai, à l'adresse mail ou postale indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées dans l'objet du mail ou sur l'enveloppe : « Election du représentant des clubs nationaux ».

Je soussigné(e)

- Déclare me porter candidat(e) à l'élection du représentant (titulaire) aux Assemblées Fédérales des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres de la LAuRAFoot.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				

Fait à le

Rappel : le candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue et être membre du bureau d'un club à statut amateur participant à un championnat national seniors libre.